

À Clamecy, « Deux Pièces Cuisine » cherche repreneur

Ensemble, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Nièvre, partenaires du réseau Transentreprise de Bourgogne-Franche-Comté, ont choisi de donner un coup de pouce à quatre cédants nivernais à travers la parution de reportages susceptibles de les aider à trouver un potentiel repreneur. En partenariat avec les professionnels de la transmission, le dispositif Transentreprise permet d'accompagner les chefs d'entreprise dans leur projet de cession et les candidats à la reprise avec finalisation de leur projet.

Au numéro 7 de la rue de la Monnaie à Clamecy, François Ando officie, avec talent, derrière les fourneaux de son auberge-restaurant « Deux Pièces Cuisine ». Il y a tout juste dix ans que ce haut-savoyard, descendant tout schuss de Megève où il était restaurateur, s'est installé dans cette demeure de charme, son épouse souhaitant se rapprocher de sa famille icaunaise. A proximité du Canal du Nivernais, du vélo-route, à deux pas de la collégiale et niché dans une rue piétonne du centre-ville médiéval, son établissement est installé dans une authentique demeure classée du 14ème siècle à la déco intérieure, cosy et recherchée. Tables dressées avec raffinement, élégants lustres

à pampilles, services à café des années trente, rangées de verres à pieds flirtant avec une collection de coucous suisses.

Un emplacement Numéro 1

Dans un guide gastronomique national et réputé, l'établissement fait partie des treize restaurants nivernais référencés « Cuisine de qualité ». Une cuisine « actuelle et moderne » attirant une clientèle à la fois d'entreprises et touristique. « Par choix, je travaille neuf mois sur douze, d'avril à décembre et je vis bien » remarque François Ando. « C'est un emplacement numéro 1, la rue de la Monnaie étant un passage obligé qu'empruntent les touristes pour se rendre des parkings à la Collégiale ».

L'achat du fonds de commerce et du stock inclue matériels et équipements. L'établissement dont la cuisine a été récente récemment, offre une capacité de 48 couverts dont 16 en terrasse. Les charges sont très faibles. Pas de contrat, ni personnel à reprendre, ni investissement à prévoir au niveau des normes d'hygiène et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. « Cette activité qui présente une réelle possibilité de développement, peut convenir à un couple de professionnels pour une première expérience » assure François Ando. Ce restaurateur peut proposer un système de crédit vendeur ou un rachat de parts sociales sur cinq années. Il peut aussi accompagner le repreneur pendant quelques mois.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Interdépartementale
Côte-d'Or - Nièvre
Saône-et-Loire - Yonne



CCI NIÈVRE

SAVOIR PLUS

Loyer : 460 € HT / mois - Surface : 115 m²
CA 2016 : 127 000 € sur 9 mois d'exploitation
Appartement possible à l'étage

Contacts : ph.gobet@nievre.cci.fr
ou DLOPEZ@artisanat-bourgogne.fr

Transentreprise

REPRENDRE ET CÉDER UNE ENTREPRISE